

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021

numéro
CM 210706 6

L'an deux mille vingt et un, le six juillet,

Le Conseil municipal, dûment convoqué le trente juin deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LÉVÊQUE.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	21
exprimés	28
vote	
pour	28
contre	0
abstention	0

#### Présents :

LÉVÊQUE Gaëlle, CROS Ludovic, GALEOTE Monique, BENAMEUR Ali, KOEHLER Didier, FERAL Claude, SAUVIER Jean-Marc, VERDOL Marie-Laure, ALIBERT Damien, BOSC David, BENAMMAR-KOLY Fadilha, PEDROS Isabelle, DETRY Thibault, SYZ Nathalie, KASSOUH Hamed, ENNADIFI Fatiha, GOURMELON Iz'ia, LAATEB Claude, STADLER Magali, ROUQUETTE Damien, SINÈGRE Joana

#### Absents avec pouvoirs :

ROCOPLAN Nathalie à LÉVÊQUE Gaëlle, MARRES Gilles à CROS Ludovic, PANIS Michel à ALIBERT Damien, DRUART David à KOEHLER Didier, LAUGIER Élisabeth à VERDOL Marie-Laure, RICARDO Christian à ROUQUETTE Damien, MARTIN José à LAATEB Claude,

#### Absents :

COUPEAU Sandrine

<b>OBJET :</b>	<b>ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE</b>
----------------	--

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

Donner du poids aux petites villes, faire entendre leurs revendications en tenant un discours constructif : telle est l'ambition de l'Association des petites villes de France fondée en 1989 par Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées et Président d'honneur de l'APVF. Depuis sa création, l'APVF défend la vision d'un aménagement concerté et équilibré des territoires, en menant un lobbying actif à toutes les échelles : auprès du Gouvernement, du Parlement, de la presse et des instances clés du monde local.

Sa force de proposition, d'action et d'accompagnement ont fait de l'APVF une association d'élus pleinement reconnue au sein du monde politique, capable de faire la différence pour les élus de petites villes.

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'adhésion à l'APVF pour l'année 2021 pour un montant de dix centimes par habitant soit sept cent quarante quatre euros et dix centimes (744,10 €) et l'abonnement à la revue la « Tribune des Petites Villes » pour un montant de trente euros soixante trois centimes (30,63 €) par an.

#### **Où l'exposé de Gaëlle LÉVÊQUE et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **ARTICLE 1 : VALIDE** l'adhésion à l'Association des Petites Villes de France (APVF) pour un montant de sept cent quarante quatre euros et dix centimes (744,10 €),

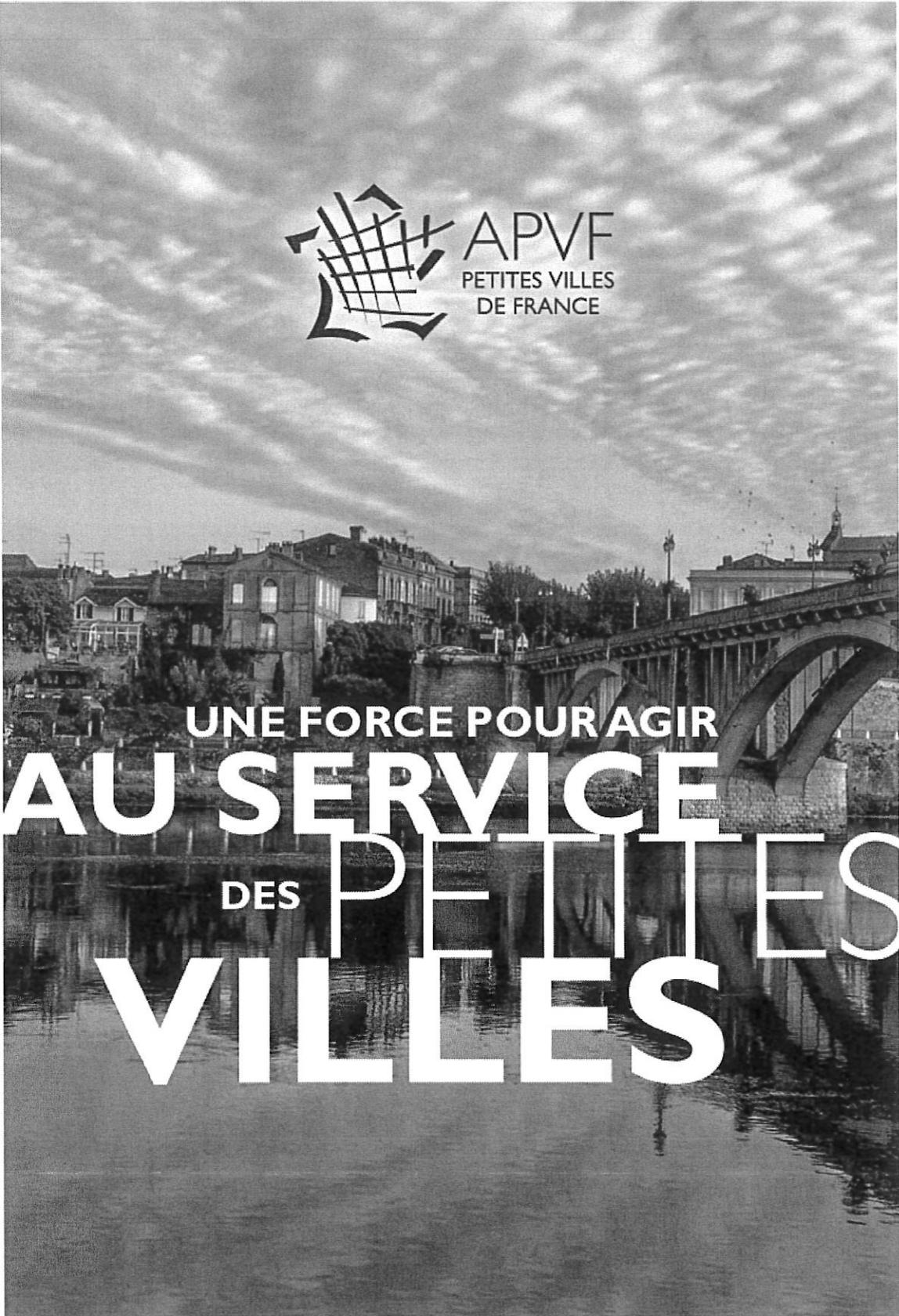
- **ARTICLE 2 : VALIDE** l'abonnement à la revue la « Tribune des Petites Villes » pour un montant de trente euros soixante trois centimes (30,63 €) par an,

- **ARTICLE 3 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont les délibérants signé au registre,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
Gaëlle LÉVÊQUE





UNE FORCE POUR AGIR  
**AU SERVICE**  
DES **PETITES**  
**VILLES**

# AU SERVICE DES PETITES VILLES

Les questions soulevées par le mouvement des gilets jaunes comme celles que pose la crise sanitaire que nous venons de subir ont remis au premier plan la question territoriale.

Les petites villes trop longtemps sous-estimées, souvent oubliées et parfois sacrifiées sur l'échiquier territorial reviennent à la mode et au cœur de l'actualité. Le temps n'est plus à une « métropolisation à marche forcée » qui a largement démontré ses limites. La période qui s'ouvre doit être celle d'une nouvelle solidarité territoriale et d'un aménagement équilibré des territoires privilégiant le développement durable et la qualité de vie de nos concitoyens.

L'APVF mène depuis 30 ans un combat sans relâche pour que toutes ces thématiques soient prises en compte et intégrées dans le débat public. Porte-parole de l'ensemble des petites villes, forte de ses 1 200 communes adhérentes et de sa présence sur l'ensemble des départements de métropole et d'outre-mer, l'APVF s'est affirmée toutes ces dernières années comme l'une des associations d'élus les plus actives et les plus réactives tout en gardant son côté convivial et à taille humaine. Exigeants et constructifs, au service des petites villes, de leurs élus et de leurs territoires, nous vous proposons de rejoindre une grande association pour encore mieux nous faire entendre. Le moment est propice.

**Toutes et tous, vous êtes les bienvenus à l'APVF !**



**Christophe Bouillon**  
*Président de l'Association  
des petites villes de France*  
*Maire de Barentin*  
*Ancien député de Seine-Maritime*

# DES INSTANCES PLURALISTES ET REPRÉSENTATIVES DE TOUS LES TERRITOIRES

## Présidents d'honneur

**Martin MALVY**

*Ancien ministre*

**Olivier DUSSOPT**

*Ministre délégué*

**Pierre JARLIER**

*Maire honoraire de Saint-Flour*

## Président de l'APVF

**Christophe BOUILLON**

*Maire de Barantin (76), ancien député de Seine-Maritime*

## Président délégué

**Loïc HERVÉ**

*Sénateur de la Haute-Savoie, conseiller municipal de Marnaz (74)*

## Premier Vice-président

**Antoine HOMÉ**

*Maire de Wittenheim (68)*

## Secrétaire générale

**Estelle BOMBERGER-RIVOT**

*Maire de Nogent-sur-Seine (10)*

## Secrétaire général adjoint

**Francisque VIGOUROUX**

*Maire d'Igny (91)*

## Vice-présidents

**Charlotte BLANDIOT-FARIDE**, Maire de Mitry-Mory (77)

**Romain COLAS**, Maire de Boussy-Saint-Antoine (91)

**Anne GALLO**, Maire de Saint-Avé (56)

**Harold HUWART**, Maire de Nogent-le-Rotrou (28)

**Philippe LAURENT**, Maire de Sœux (92)

**Pierre-Alain ROIRON**, Maire de Langeais (37)

**Igor SEMO**, Maire de Saint-Maurice (94)

**Nicolas SORET**, Maire de Joigny (89)

## Trésorier adjoint

**Xavier NICOLAS**

*Maire de Senonches (28)*

## Membres

**Pierre ASCHIERI**, Maire de Mouans-Sartoux (06)

**Christine BOST**, Maire d'Eysines (33)

**Jean-Pierre BOUQUET**, Maire de Vitry-le-François (51)

**Christophe CHAILLOU**, Maire de Saint-Jean-de-

la-Ruelle (45), Président d'Orléans Métropole

**Fanny CHAPPE**, Maire de Paimpol (22)

**Vincent CHAUVET**, Maire d'Autun (71)

**Hervé CHERUBINI**,

Maire de Saint-Rémy-de Provence (13)

**Luc CLÉMENTÉ**, Maire de Schoelcher (972)

**Bastien CORITON**, Maire de Rives-en-Seine (76)

**Benjamin DUMORTIER**, Maire de Cysoing (59)

**Sébastien EUGENE**, Maire de Château-Thierry (02)

**Eric HOULLEY**, Maire de Lure (70)

**Nicolas JANDER**, Maire d'Altkirch (68)

**Pierre JOUVET**, Maire de Saint-Vallier (26)

**André LAIGNEL**, Maire d'Issoudun (36)

**Sylvain LAVAL**, Maire de Saint-Martin-Le-Vinoux (38)

**Christophe LUBAC**,

Maire de Ramonville-Saint-Agne (31)

**Hervé MARITON**, Maire de Crest (26)

**Vincent MORETTE**, Maire de Montlouis-sur-Loire (37)

**Jean-Michel MORER**, Maire de Triport (77)

**Frédéric MORTIER**, Maire de Longué-Jumelles (49)

**Simon PLENET**, Maire d'Annonay (07)

**Laurence PORTE**, Maire de Montbard (21)

**Camille POUPONNEAU**, Maire de Pibrac (31)

**Hervé PRONONCE**, Maire de Cendre (63)

**Stéphan ROSSIGNOL**, Maire de la Grande-Motte (34)

**Christophe ROUILLON**, Maire de Coulaines (72)

**Frédéric SAUSSET**, Maire de Toumon-sur-Rhône (07)

**Wilfried SCHWARTZ**, Maire de La Riche (37),

Président de Tours Métropole

**Antoine VERMOREL-MARQUES**,

Maire-adjoint de Renaison (42)

**Anthony ZILIO**, Maire de Bollène (84)

## Collège des parlementaires

**Thierry COZIC**, Sénateur de la Sarthe,

ancien maire d'Amage (72)

**Jean HINGRAY**, Sénateur des Vosges,

conseiller municipal de Remiremont (88)

**Fabien LAINÉ**, Député des Landes,

conseiller municipal de Sanguinet (40)

**Didier MARIE**, Sénateur de la Seine-Maritime,

conseiller municipal d'Elbeuf (76)

**Rémy REBEYROTTE**, Député de Saône-et-Loire,

conseiller municipal d'Autun (71)



**Sébastien EUGÈNE**  
Maire de Château-Thierry  
(Aisne)



*L'APVF permet aux maires et à leurs équipes de partager les problématiques spécifiques aux petites villes, et d'apprendre des autres. Elle est aussi bien une formidable source d'informations dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe, qu'un porte-voix indispensable de nos communes auprès de l'État.*

## Des avancées concrètes obtenues depuis un an

### **PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » : ENFIN !**

Après l'annonce par le Premier Ministre du programme « Petites villes de demain » aux Assises de l'APVF en septembre 2019, la Ministre Jacqueline Gourault a officiellement présenté le 1<sup>er</sup> octobre à Barentin le programme dont bénéficieront mille collectivités, et dont l'APVF est partenaire national.

### **173 MESURES EN FAVEUR DU MONDE RURAL DANS LE CADRE DE L'AGENDA RURAL**

L'APVF, par la voix de son Président délégué, Pierre Jarlier, a participé activement aux travaux de la mission Agenda Rural. Sur les 200 propositions formulées par la mission, 173 mesures ont été retenues par le Gouvernement. Ces nouvelles mesures ont vocation à venir compléter des lois et des dispositifs existants.

### **UN RENFORCEMENT DU RÔLE DU MAIRE AU SEIN DES INTERCOMMUNALITÉS**

L'APVF a obtenu, dans le cadre du projet de loi Engagement et proximité la création d'une Conférence des maires obligatoire au sein des EPCI. Dans le même texte, le législateur a souhaité réformer la définition de l'intérêt communautaire qui devra désormais recueillir, au sein du conseil communautaire, l'accord des représentants de la moitié des communes membres.

### **UN ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES POUR FAIRE FACE À LA CRISE**

Dans un contexte de crise sanitaire, l'APVF a obtenu un certain nombre de mesures pour soutenir la trésorerie des collectivités locales les plus en difficulté et des procédures budgétaires dérogatoires pour leur permettre de faire face aux dépenses exceptionnelles liées à la crise. Un abondement de la DSI, d'1 milliard d'euros a également été acté.



**Luc CLÉMENTÉ**  
Maire de Schoelcher  
(Martinique)

» L'APVF est un formidable réseau de partage d'expérience et un véritable levier pour porter les spécificités et les demandes des petites villes au plus haut niveau de l'État. Tel a été le cas récemment avec le courrier que j'ai co-signé avec le président Christophe Bouillon pour interpellier les ministres de l'Outre-Mer, des Comptes publics et des Collectivités territoriales sur la situation budgétaire de nos collectivités suite à la crise sanitaire du Covid-19. Je me réjouis du professionnalisme des équipes de l'APVF, de leur accompagnement ainsi que de leur veille parlementaire très appréciable. Enfin, l'APVF, c'est une présence régulière dans les Outre-Mer avec les rencontres régionales organisées en Guadeloupe, en Martinique ; un rendez-vous que nous avons toujours plaisir à accueillir à Schoelcher.



**Sonia BOREL**  
DGS de  
Saint-Rémy-de-Provence  
(Bouches-du-Rhône)

» Il est fondamental aujourd'hui d'appartenir à un réseau professionnel, de pouvoir échanger sur des problématiques communes. Nous venons de traverser une crise exceptionnelle et inédite qui a davantage exposé les DGS ; nous avons dû à cette occasion innover, expérimenter des dispositifs trouver des solutions à des situations particulières et jusqu'alors inconnues.

Le réseau des DGS de l'APVF nous a permis tout d'abord de partager cette expérience, mais aussi de trouver auprès des membres du réseau des éléments de réflexion, des supports et bien sûr de nous rassurer sur les démarches que nous avons pu entreprendre.

## Un réseau efficace au service des petites villes

### POUR COMPRENDRE ET SE DÉFENDRE

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Créée par Martin Malvy, ancien Ministre, l'APVF est un réseau pluraliste, très actif et reconnu par les pouvoirs publics.



### DÉFENDRE

L'APVF défend les intérêts spécifiques des petites villes et des élus locaux auprès des décideurs publics.

- L'APVF porte quotidiennement la voix des petites villes auprès du Gouvernement, des Parlementaires et des services de l'État, et est reconnue par ces derniers comme un acteur incontournable.
- L'APVF suit de près l'actualité législative et porte régulièrement des amendements sur les textes qui concernent les petites villes.
- L'APVF représente les communes dans plusieurs instances nationales importantes (comité des finances locales, conseil d'évaluation des normes, agence nationale de cohésion des territoires...).

### INFORMER

L'APVF informe les élus locaux et leurs équipes sur l'actualité législative et territoriale, et met à disposition de ses adhérents son expertise.

- Une lettre hebdomadaire reprenant l'actualité de la semaine est envoyée par mail aux adhérents.
- Les communes adhérentes reçoivent chaque mois par courrier « La Tribune des petites villes », la revue de l'APVF qui propose des analyses et des éléments techniques sur les évolutions législatives et réglementaires.

- L'APVF propose régulièrement à ses adhérents de participer à des webinaires gratuits (conférences vidéo) animés par des experts.
- Les adhérents de l'APVF ont accès à l'espace intranet sur lequel divers documents (notes techniques, analyses, rapports...) sont publiés.
- L'APVF est agréée par le Ministère de l'Intérieur et partenaire de Sciences Po Paris. Elle propose ainsi une offre de formation complète à destination des élus locaux. Ces formations sont organisées tout au long de l'année à Paris et en région.
- Une équipe pluridisciplinaire de 6 collaborateurs est à la disposition des élus et des services municipaux.
- Les adhérents peuvent également contacter notre conseiller juridique, avocat au Barreau de Paris, pour répondre à toute question d'ordre juridique.
- L'APVF s'est dotée d'un conseil scientifique pour mener une réflexion prospective sur l'avenir des petites villes.

### PARTAGER

L'APVF est également un espace d'échanges et de partage. Dans le cadre de rencontres régulières, les élus peuvent partager de bonnes pratiques et présenter des initiatives locales innovantes.

- L'APVF organise les Assises des Petites Villes en région pour mettre en lumière les difficultés auxquelles font face les petites villes et proposer des solutions. Cet événement important réunit 400 maires chaque année et se tient généralement en présence du Premier Ministre et/ou de plusieurs membres du Gouvernement.
- L'APVF organise, par ailleurs, plusieurs rencontres régionales thématiques ainsi que des journées d'étude en fonction de l'actualité législative.
- L'APVF s'est dotée de son propre réseau de Directeurs généraux des services.

### VALORISER

L'APVF contribue également à valoriser les petites villes et à faire changer l'image que certains peuvent en avoir.

- L'APVF est sollicitée quotidiennement par des journalistes et n'hésite pas à mettre en valeur les communes et les élus membres dans ce cadre.



**Christine BOST**  
Maire d'Eysines  
(Gironde)

➤ *L'APVF est à la fois un réseau et un soutien. Parce qu'elle permet aux élus locaux de se rencontrer, elle favorise l'échange d'idées et d'expériences et l'émergence de propositions communes. L'APVF est également un soutien de par son dialogue permanent et de qualité avec les pouvoirs publics et parce qu'elle est source d'informations et d'expertises. Il est plus facile d'être écouté et de construire ensemble !*

## Imaginer l'avenir et porter la voix des petites villes

Fidèle à sa démarche, à la fois exigeante et constructive, l'APVF a formulé ces dernières années des propositions concrètes pour répondre aux difficultés auxquelles sont confrontées les petites villes et les élus.

Nos combats :

- Sanctuariser les dotations et donner de la visibilité aux communes
- Approfondir la décentralisation, renforcer le droit à l'expérimentation et permettre une différenciation encadrée
- Créer un statut de l'élu et revaloriser les indemnités
- Développer l'offre de soins grâce à la régulation
- Renforcer les marges de manœuvre des communes à travers un nouvel acte de décentralisation
- Mettre les petites villes au cœur de la transition écologique
- Agir pour l'attractivité des centres-villes et soutenir les commerces de proximité
- Réduire la fracture des mobilités



Lancement du programme « Petites villes de demain » le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à Barentin en présence de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires, Joël Giraud, Secrétaire d'Etat chargé de la ruralité, Christophe Bouillon, Président de l'APVF et Pierre Jarlier,

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.*

## N O S P A R T E N A I R E S



NOUS, C'EST LES PETITES VILLES !

APVF - 42, boulevard Raspail - 75007 Paris  
Tél.: 01 45 44 00 83 - [www.apvfassa.fr](http://www.apvfassa.fr)

Association des Petites Villes de France @PetitesVilles

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.